



# ***GRAND CONCOURS PHOTO 2013***

## ***C.D.O.S. INDRE ET LOIRE***

## **RÈGLEMENT**

### **ARTICLE 1 ÉDISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Dans le cadre de ses activités sportives et artistiques, le CD.O.S. de l'Indre et Loire organise en partenariat avec la B.P.V.F. (Tours Petite Arche) et AXA, du 1<sup>ER</sup> Octobre 2012 au 31 Décembre 2012 un concours « **Sport et Photo** ».

Ce concours, simple et convivial, est ouvert à tous les photographes amateurs de l'Indre et Loire sportifs ou non.

Les « œuvres » présentées seront jugées en priorité sur le respect du thème : **LE SPORT** pratiqué uniquement dans le département de l'Indre et Loire, suivant les thèmes suivants :

1° L'enfant dans le sport

Ou

2° Les femmes dans le sport

Un maximum de photographies parmi celles reçues sera sélectionné et présentées à l'occasion de l'exposition dans la semaine qui précède l'Assemblée Générale du C.D.O.S. 2013, qui aura lieu à la Maison des Sports de Touraine à PARCAY MESLAY

Afin d'organiser au mieux cette exposition, les conditions de participation sont précisées ci-après.

### **ARTICLE 2 ÉNOMBRE D'OEUVRES, FORMAT ET IDENTIFICATION**

Chaque exposant pourra présenter un nombre maximum de 5 photographies dans chaque catégorie (Noir et Blanc, Couleur).

#### ***FORMAT DES ŒUVRES***

Le format papier est seul accepté et sur papier photographique glacé, de format 13 X 18 ou 24 x 30,

- Photos obligatoirement réalisées dans le cadre d'une association sportive de l'Indre et Loire et au cours de l'année sportive.
- Photos obligatoirement légendées, indiquant la date et le lieu de la prise de vue.
- Les photos présentées au concours de l'année 2010 et 2011 ne seront pas admises.

## - IDENTIFICATION DES OEUVRES

Au dos de chaque photo, en haut et à gauche, devront figurer les éléments suivants, selon un modèle d'étiquette joint en annexe de ce règlement.

Nom et prénom de l'auteur  
Nom et numéro du club d'appartenance (si licencié)  
Titre de l'œuvre  
Catégorie (N & B ou Couleur)  
Numéro d'ordre figurant sur la fiche de participation.

### **ARTICLE 3 É INSCRIPTION**

Pour pouvoir concourir, chaque exposant devra adresser au :

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre et Loire  
Maison des Sports de Touraine  
Rue de l'aviation  
37210 PARCAY MESLAY

La fiche de participation (jointe au présent règlement) dûment remplie et signée accompagnée des photos désignées sur le document.

**L'ensemble devra parvenir avant le 31 Décembre 2012.**

### **ARTICLE 4 ó DROIT D'INSCRIPTION**

Aucun droit d'inscription n'est demandé pour participer à ce concours.

### **ARTICLE 5 ó DROITS DES PERSONNES ET DES BIENS**

Les participants s'engagent à respecter le droit des personnes photographiées ou des propriétaires des lieux patrimoniaux privés, et à obtenir en conséquence leur accord pour l'affichage et l'exposition des images. Le photographe étant personnellement responsable vis-à-vis des tiers et du C.D.O.S. de l'Indre et Loire du respect de ces obligations, il devra être en possession de toutes les autorisations nécessaires.

### **ARTICLE 6 ó CESSION DES DROITS D'AUTEURS**

La participation au concours entraîne expressément la cession des droits d'auteurs des clichés au bénéfice du C.D.O.S. de l'Indre et Loire. Ce dernier s'engage naturellement à ne pratiquer aucune exploitation des photos en dehors de celle relative à la promotion du sport dans l'Indre et Loire. Cela exclut donc toutes utilisations à des fins commerciales. Le C.D.O.S. de l'Indre et Loire s'engage à respecter le droit moral de l'auteur (droit à la paternité ).

La cession des droits patrimoniaux de l'auteur par le photographe induit notamment le droit de reproduction, de représentation et d'adaptation. Le C.D.O.S. de l'Indre et Loire pourra ainsi reproduire les photos dans divers formats et sur tous les supports ; revus, affiches, exposition, insertion presse, dépliant, Internet. Le C.D.O.S. de l'Indre et Loire pourra utiliser les photos dans le cadre de représentation publique.

La photo sélectionnée du thème « l'enfant dans le sport » servira de support aux cartes de vœux 2013 ou 2014 du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre et Loire et sera donc diffusée aux comités et autres personnes défini par le C.D.O.S. 37.

Le lauréat devra avoir donné son accord de diffusion sur le bulletin d'inscription et son nom sera mentionné sur les cartes de vœux.

### **ARTICLE 7 ó EXPÉDITION, DÉPOT ET RESTITUTION DES OEUVRES**

Les dossiers pourront être acheminés par voie postale et les œuvres seront soigneusement emballées pour éviter tout risque de détérioration.

Les exposants pourront également les déposer au siège du C.D.O.S. de l'Indre et Loire

La restitution des photos après l'exposition se fera uniquement par retour postal au moyen de l'enveloppe affranchie à votre adresse par vos soins lors de l'envoi de vos œuvres, ou retirées au C.D.O.S..

### **ARTICLE 8 ó COMITÉ DE SÉLECTION**

Un comité de sélection sera mis en place. Il sera constitué :

- du président du C.D.O.S. de l'Indre et Loire
- du président de la commission Communication du C.D.O.S. de l'Indre et Loire

- de deux membres de la commission Communication du C.D.O.S. d'Indre et Loire
- d'un photographe professionnel

Ce comité devra choisir parmi toutes les œuvres reçues, les photos qui seront exposées à l'occasion du concours sport et photo.

### **ARTICLE 9 ó RÉCOMPENSES**

À l'issue de l'exposition, les récompenses suivantes seront attribuées :

- un prix du jury (noir et blanc 300p / couleur 300p)
- un prix spécial pour le thème « enfant dans le sport » (200 p)
- un prix spécial pour le thème « les femmes dans le sport » (200 p)
- un prix d'originalité dans chaque catégorie (noir/blanc 150 p / couleur 150p) ce prix sera facultatif

### **ARTICLE 10 ó PHOTOS PRIMEES**

Le C.D.O.S. Indre et Loire conservera, à des fins d'exposition et de communication, les photos primées lors du concours.

La remise des prix aura lieu au cours de l'Assemblée Générale du C.D.O.S., Les récipiendaires sont tenus d'être présent, en cas d'absence les prix seront acquis au C.D.O.S.

### **ARTICLE 11 ó ASSURANCES**

Les photos exposées seront couvertes par l'assurance du C.D.O.S. de l'Indre et Loire.

### **ARTICLE 12 ó DIVERS**

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

Maison des Sports de Touraine  
Rue de l'aviation - 37210 PARCAY MESLAY  
Tél. 02 47 40 25 15 - Fax 09.71.70.43.13 ó E-mail : [comite.olympique37@wanadoo.fr](mailto:comite.olympique37@wanadoo.fr)

#### **Pièces jointes :**

- Annexe 1 : Fiche de participation
- Annexe 2 : Modèle d'étiquettes
- Annexe 3 : Autorisation pour les mineurs

Jean BERGEO N  
Président du C.D.O.S. Indre et Loire





## ANNEXE 1

# *CONCOURS SPORT ET PHOTO 2012/2013*

## *FICHE DE PARTICIPATION*

Adresser cette fiche à :

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre et Loire  
Maison des Sports de Touraine  
Rue de l'aviation  
37210 PARCAY MESLAY

Dûment remplie et signée, impérativement avant le 31 Décembre 2012

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Portable :

Adresse mail :

Nom du club (si licencié) :

n° licence :

CATEGORIE	ORDRE	TITRE DE L'OEUVRE
PHOTOGRAPHIE NOIR ET BLANC		
PHOTOGRAPHIE COULEUR		

A

Le

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé le règlement du concours, les photos seront toutes libres de droit à l'image »)



## ANNEXE 2

# CONCOURS SPORT ET PHOTO 2012/2013

## MODÈLE D'ÉTIQUETTE

Nom et prénom :	Nom et prénom :
Club d'appartenance (si licencié) :	Club d'appartenance (si licencié) :
Titre de l'œuvre :	Titre de l'œuvre :
Catégorie (1) : N & B Couleur	Catégorie (1) : N & B Couleur
N° d'ordre sur la fiche de participation	N° d'ordre sur la fiche de participation
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Club d'appartenance (si licencié) :	Club d'appartenance (si licencié) :
Titre de l'œuvre :	Titre de l'œuvre :
Catégorie (1) : N & B Couleur	Catégorie (1) : N & B Couleur
N° d'ordre sur la fiche de participation	N° d'ordre sur la fiche de participation
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Club d'appartenance (si licencié) :	Club d'appartenance (si licencié) :
Titre de l'œuvre :	Titre de l'œuvre :
Catégorie (1) : N & B Couleur	Catégorie (1) : N & B Couleur
N° d'ordre sur la fiche de participation	N° d'ordre sur la fiche de participation
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Club d'appartenance (si licencié) :	Club d'appartenance (si licencié) :
Titre de l'œuvre :	Titre de l'œuvre :
Catégorie (1) : N & B Couleur	Catégorie (1) : N & B Couleur
N° d'ordre sur la fiche de participation	N° d'ordre sur la fiche de participation

(1) rayer la catégorie non utilisée.



## ANNEXE 3

# CONCOURS SPORT ET PHOTO 2012/2013

## **AUTORISATION PARENTALE**

Si l'enfant est mineur et figurant sur une photo présentée dans le cadre du **CONCOURS SPORT ET PHOTO**, organisé par la C.D.O.S. d'Indre et Loire.

Je soussigné(e) (prénom et nom) í

Parent ou responsable de (prénom et nom de l'enfant) í í í í í í í í í í í í í í í í

Accepte par la présente que les photos sur lesquelles figure mon enfant (prénom et nom)

í í í í í í í í í í í í í í .....í puissent être utilisées uniquement à des fins professionnelles par le C.D.O.S. de l'Indre et Loire

Les photos pourront être publiées dans la revue « Le Canard du Sport Tourangeau » et sur le site internet [http:// indreetloire.franceolympique.com](http://indreetloire.franceolympique.com)

En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Fait à í ..

Signature + mention «Lu et approuvé»